

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 499

présenté par

M. Richard, M. de Courson, M. Demilly, M. Favennec, M. Gomes, M. Meyer Habib,
M. Hillmeyer, M. Piron, M. Reynier, M. Salles, M. Tuaiva, M. Vercamer, M. Philippe Vigier,
M. Weiten et M. Zumkeller

ARTICLE 16 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Garantir le reflet des différentes classes d'âge au sein des CESER est un objectif louable mais il ne nous semble pas applicable. Plutôt que des modifications de sa composition nous estimons qu'il conviendrait de revoir la structure de ces organismes pour les rendre plus efficaces.